

Commune d'Ailly sur Noye  
Conseil Municipal du 17 Juillet 2021  
Extrait du registre des délibérations

n°2021-17-07-01

## Date de la convocation:

10 / 07 /2021

Convoqués: 23  
Présents : 13  
Représentés : 10  
Absents : 0

## Objet :

## Budget Principal

Programmation culturelle  
« les estivales 2021 » -  
Demandes de  
subventions auprès de la  
DRAC et du CD80

L'an deux mil vingt et un, le dix sept juillet à dix heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pierre DURAND, Maire de la commune.

**Étaient présents:** Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Maryse-Corinne ROSE, Jean Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Edith DELBEY, Frédéric PINOIT, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Paolo MARCELO, Marie Hélène MARCEL

**Étaient représentés :** Karine PAGEAU par Paolo MARCELO, Marylène FRANZ et Tristan ROUSSEL-DASSONVILLE par Marie Hélène MARCEL, Gérard LEROY par Annie COCHET, Sébastien VILLAIN par Maryse-Corinne ROSE, Richard BENOIT par Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY par Patrick BERMOND, Vincent DAINE par Christine BOURDELLE, Anne Marie LATEUR par Jean Noël LECOINTE et Catherine WANTIEZ par Pierre DURAND

Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance

La nouvelle municipalité a décidé la mise en place cette année d'une programmation culturelle et festive intitulée "les estivales 2021 » dont le programme a récemment été distribué aux habitants d'Ailly sur Noye.

Il y a lieu de déposer des demandes de financements auprès de la DRAC dépositaire de crédits pour aider à la relance des métiers du spectacle, et auprès du conseil départemental de la Somme qui lors de sa dernière session de juin vient d'acter d'une enveloppe financière répondant au même objectif.

**Après avoir entendu les explications, le conseil municipal décide à l'unanimité:**

➤ **D'autoriser le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de :**

○ **la Direction Régionale des Affaires culturelles dans le cadre du plan de relance des métiers du spectacle**

○ **Du Conseil Départemental de la Somme dans le cadre du dispositif d'aide financière exceptionnel et temporaire à destination des communes et des intercommunalités pour l'organisation de manifestations culturelles et/ou sportives sur la période d'août à octobre 2021**

Suite et fin de la délibération n°2021-17-07-01

- D'acter le plan de financement suivant :

Evènement	Montant	Ailly sur Noye	CD 80	DRAC
Estivales 2021	24 918 €	12 204 €	4 314 €	8 620 €
Manif. Hors estivales	3 000 €	1 260 €		1 740 €
Impression programme	435 €	185 €		250 €
TOTAL	28 353 €	13 649 €	4 314 €	10 610 €

- Autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le MAIRE,  
Pierre DURAND

  
